RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Nomination de la médiatrice au service des étudiants.

Conseil d'administration du 14 avril 2025

Délibération 2025/04/CA-041

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université de Toulouse, notamment son article 53 ;

Considérant que la médiatrice est nommée par la présidente de l'université après avis favorable du conseil d'administration ;

APRES AVOIR VOTE À BULLETIN SECRET,

- APPROUVE la nomination de Régine ANDRE-OBRECHT en qualité de médiatrice au service des étudiants.

Toulouse le 14 avril 2025,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

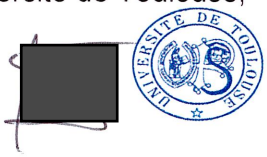

Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

16 avril 2025

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 38

Nombre de voix favorables : 33
Nombre de voix défavorables : 4
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0

Université de Toulouse
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 9
www.univ-tlse3.fr